



Syndicat Intercommunal de la Vallée de la Dive

# Réunion d'information CTMA DIVE 2019-2024

Réunion du 09 octobre 2018 à Saires



Avec le soutien technique et financier de :



RÉGION  
NOUVELLE  
AQUITAINE  
AGUTAINNE LIMOUSIN POTOU-CHARENTES



# Plan de la réunion

- Rappels sur le syndicat
- Présentation du projet CTMA
- Présentation des travaux sur Saires



# Rappels sur le syndicat

- Modification des statuts (arrêté du 15/03/2018)
  - Adhésion par représentation/substitution des communautés de communes
  - Compétence GEMAPI
  - 26 délégués
  - Syndicat mixte fermé





# Rappels sur le syndicat

- **Organes délibérants :**

Comité syndical  
26 délégués des EPCI-FP



Vote le budget et les comptes administratifs

Bureau  
Président : M.BIGOT  
Vice-président : M.RENAUD  
6 membres  
2 voies consultatives



Délibère sur les actions du syndicat

CoPil CTMA  
43 membres



Valide les actions du CTMA



Syndicat Intercommunal de la Vallée de la Dive

# CTMA 2019-2024

- CTMA : Contrat Territorial des Milieux Aquatiques
- Etude réalisée par le cabinet DCI ENVIRONNEMENT sur plus d'un an
- Etude décomposée en 5 phases :
  - Phase 1 : Etat des lieux du territoire
  - Phase 2 : Bilan technique, financier, et social du précédent CTMA
  - Phase 3 : Diagnostic des cours d'eau
  - Phase 4 : Proposition d'un programme d'actions
  - Phase 5 : Rédaction des documents réglementaires (DIG)

# Objectifs du CTMA

- Poursuivre les efforts initiés dans le 1<sup>er</sup> CTMA.
- Poursuivre l'entretien des berges et des ouvrages.
- Favoriser l'émergence de nouvelles actions à l'échelle du bassin versant.
- Multiplier les partenariats afin de partager les savoir-faire (ex : co-portage pour les actions de sensibilisation).
- Participer à l'amélioration de l'état écologique des masses d'eau.





Syndicat Intercommunal de la Vallée de la Dive

# Quelques exemples d'objectifs chiffrés du CTMA...

Compartiment	Objectif écologique
<b>Ligne d'eau/Continuité</b>	Amélioration de la continuité écologique sur 38 ouvrages
<b>Berges/Ripisylve</b>	Amélioration de la qualité des berges et de la ripisylve sur plus de 16.5 km
<b>Lit majeur</b>	Amélioration de la connectivité latérale sur 4 annexes Inventaire de zones humides sur 20 communes (86) Acquisition de zones humides sur 6.5 ha et baux sur 9.5 ha
<b>Lit mineur</b>	Restauration morphologique sur 9.95 km



Syndicat Intercommunal de la Vallée de la Dive

# Bilan financier

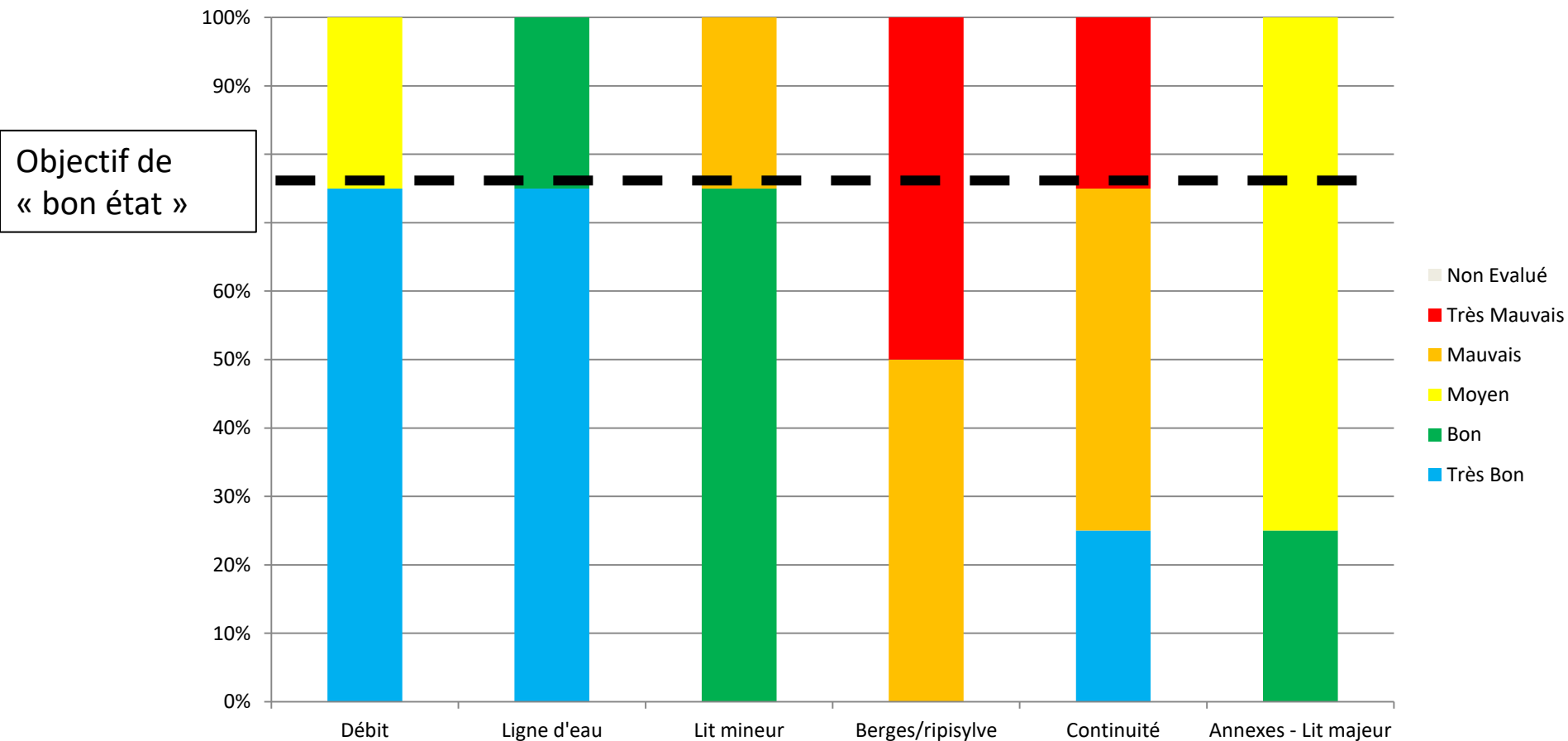
<b>Organismes</b>	<b>Montant estimatif de participation</b>	<b>Taux moyen de participation</b>
<b>Agence de l'eau Loire-Bretagne</b>	686 447 €	40 %
<b>Syndicat de la Vallée de la Dive</b>	701 415 €	40 %
<b>Région Nouvelle-Aquitaine</b>	134 025 €	8 %
<b>Conseil Département de la Vienne</b>	80 321 €	5 %
<b>Europe</b>	55 080 €	3 %
<b>Conseil Département des Deux-Sèvres</b>	40 294 €	2 %
<b>DREAL</b>	14 000 €	1 %
<b>Autres</b>	24 331 €	1 %
<b>Total</b>	1 735 913 €	100 %





Syndicat Intercommunal de la Vallée de la Dive

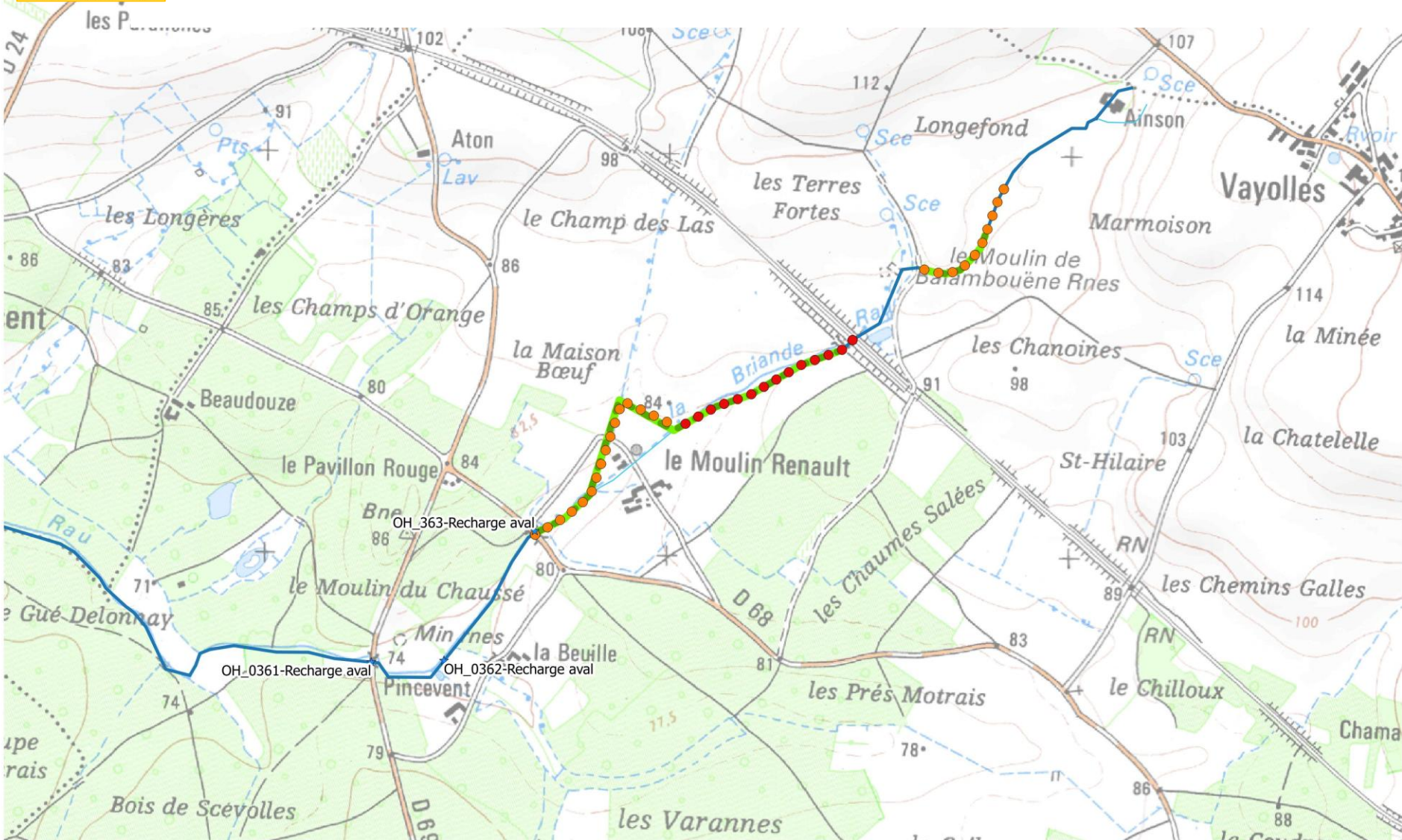
# Diagnostic commune de Saires





Syndicat Intercommunal de la Vallée de la Dive

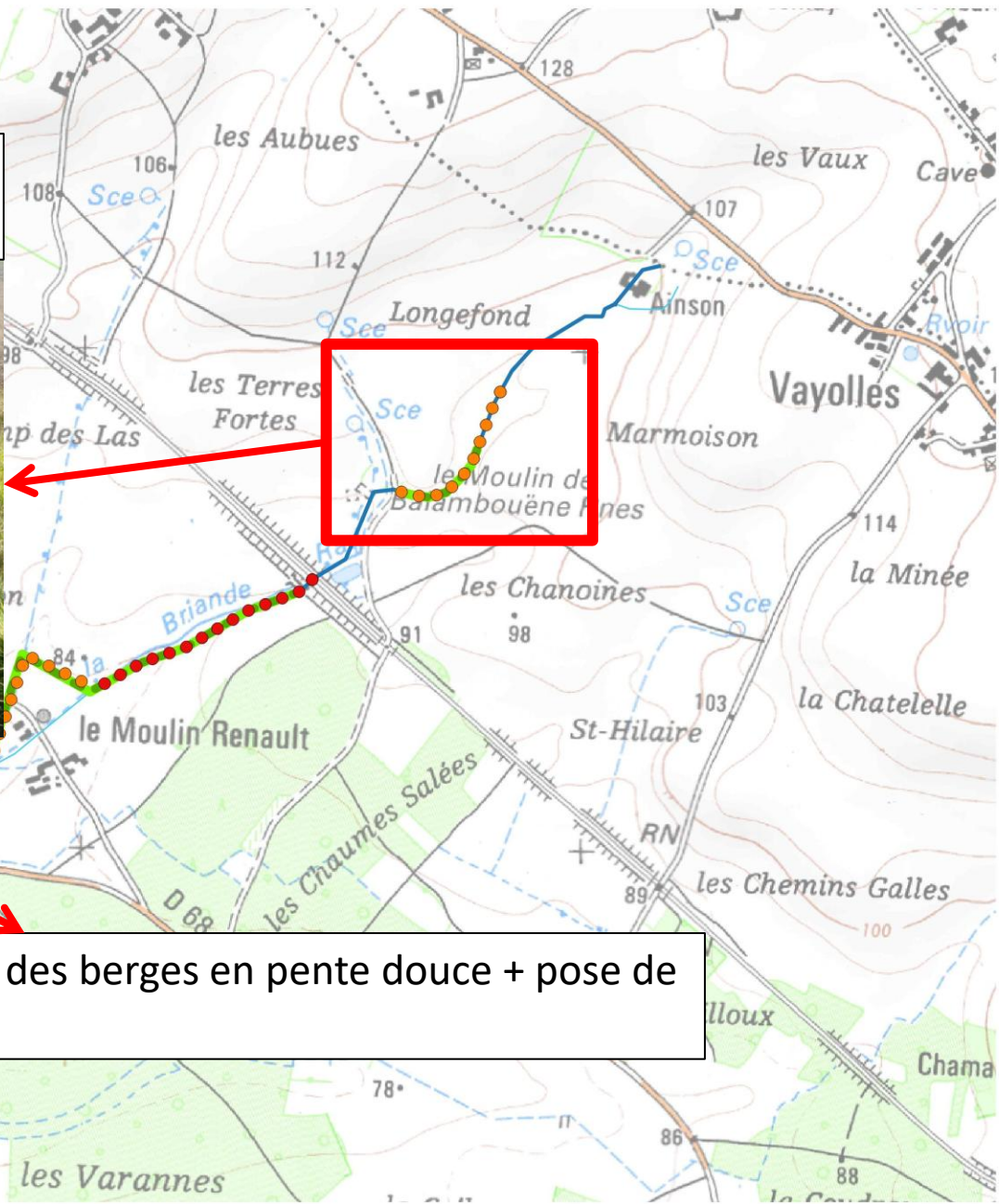
# Travaux sur Saires



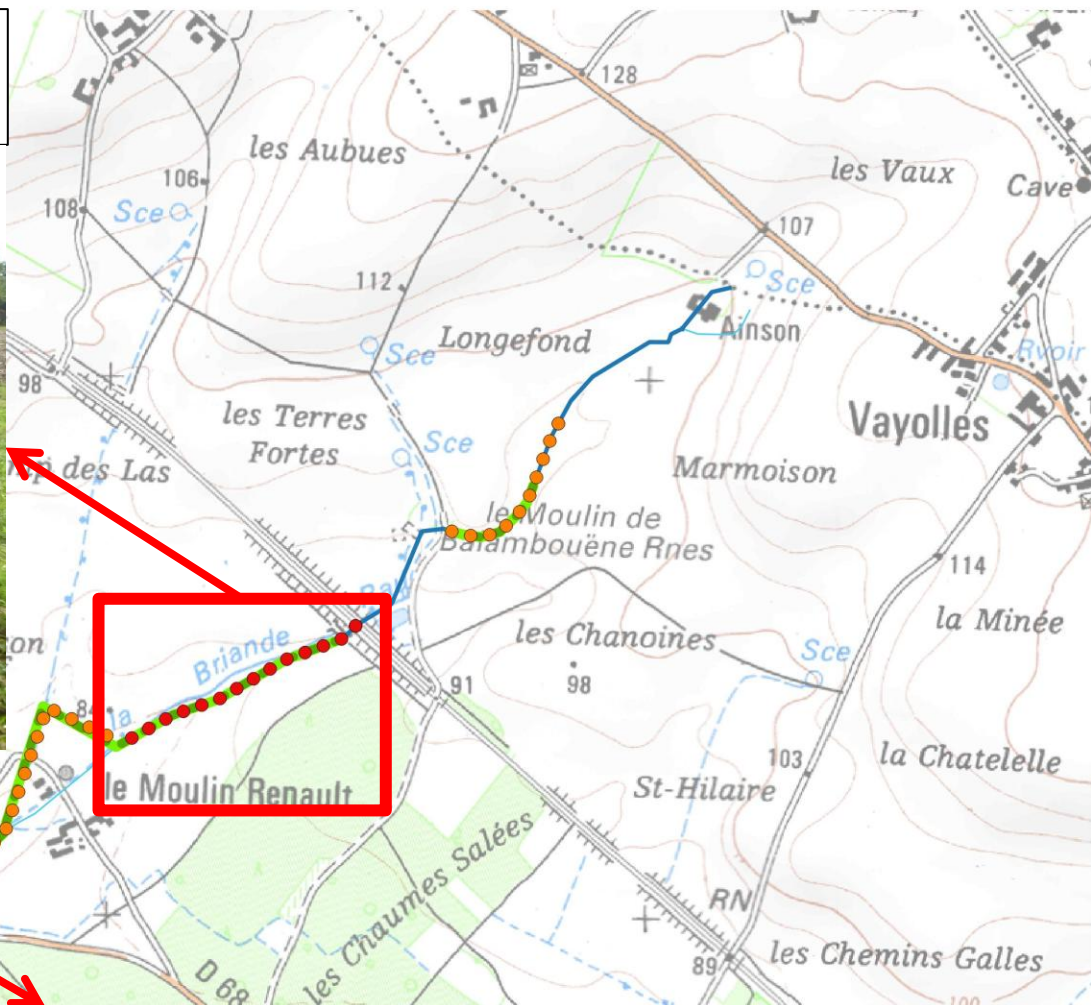
Constat : Berges effondrées +  
absence de ripisylve



Proposition de travaux : Retalutage des berges en pente douce + pose de  
quelques blocs + plantations



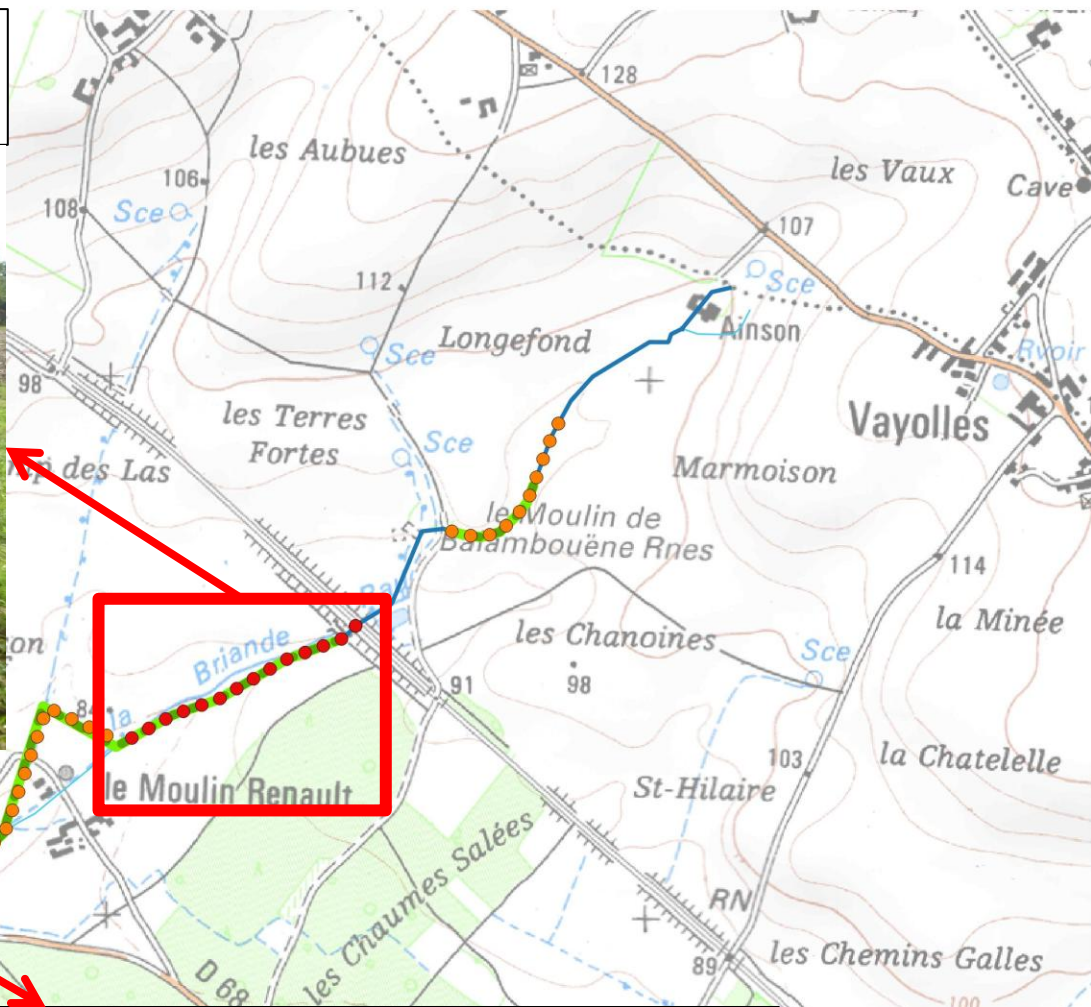
Constat : envasement, absence de ripisylve, lit d'étiage trop large



Proposition de travaux : Désenvasement léger + création de banquettes, + pose de quelques blocs + plantations



Constat : envasement, absence de ripisylve, lit d'étiage trop large



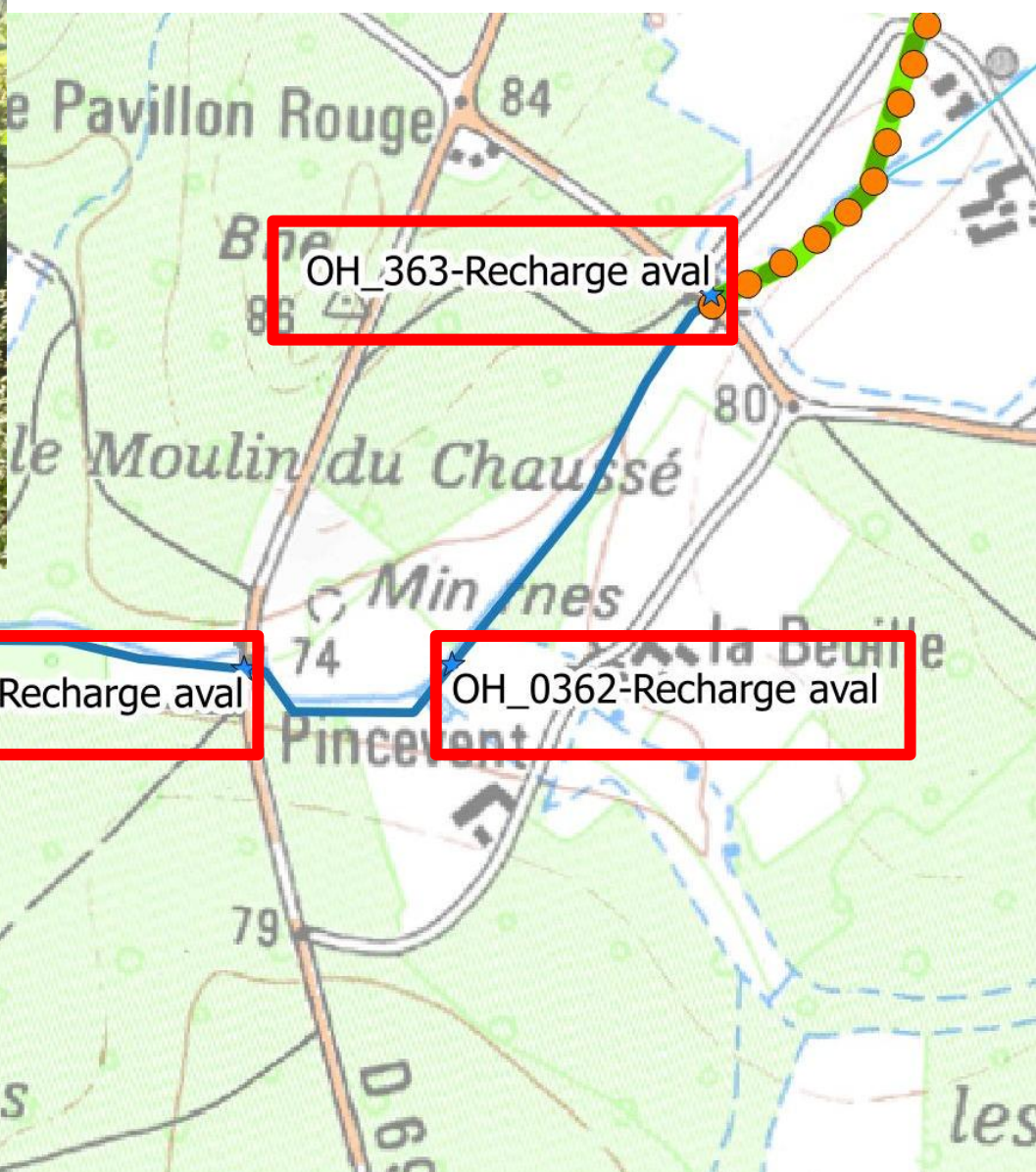
Proposition de travaux : Désenvasement léger + création de banquettes, + pose de quelques blocs + plantations



Constat : Berges abruptes, absence de ripisylve, habitats peu diversifiés



Proposition de travaux : Retailutage des berges en pente douce + pose de quelques blocs + plantations



OH\_0361-Recharge aval

OH\_0362-Recharge aval



Proposition de travaux : Restauration de la continuité écologique sur 3 ouvrages



Syndicat Intercommunal de la Vallée de la Dive

# Bilan financier

Type de travaux	Montant estimatif de participation	Taux moyen de participation
<b>Restauration morphologique</b>	1 400 mètres	38 946 €
<b>Plantations</b>	1 840 mètres	5 520 €
<b>Restauration de la continuité écologique</b>	3 ouvrages	6 000 €
<b>Total</b>	/	50 466 €

Plan de financement prévisionnel :

- Agence de l'eau : 50 %
- Département : 20 %
- Région : 10 %
- Sivu : 20 %



MERCI DE VOTRE ATTENTION

